



UNSA - POLICE 92

Affilié à l' UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
BUREAU DÉPARTEMENTAL ,167, avenue F. et Irène Joliot Curie NANTERRE (92)
Tél : 01 41 20 60 16 - 01 41 20 60 67 - Télécopie : 01 41 20 62 57

Email : dtp92-unsapolice@interieur.gouv.fr

Site: <http://police.unsa.org>

Site: [unsapolice - grandparis.fr](http://unsapolice-grandparis.fr)

Deuxième cycle d'Audiences Districales 2018 sur le département des Hauts de Seine

Nous vous donnons (une nouvelle fois) la parole !

**Le 31 mai et le 12 juin 2018, une délégation de l'UNSA-Police a été reçue par
Monsieur Chaballier, chef de district au commissariat de Nanterre**

La délégation **UNSA Police** était composée de

- Jean-Philippe Bozzola, Secrétaire Départemental
- Pierre-Yves Coz, Secrétaire Départemental adjoint
- Elodie Nicolini, Déléguée de district (le 31 mai 2018)

Après avoir remercié Monsieur Chaballier, chef du deuxième district de nous avoir accordé cet entretien le 31 mai ayant débuté à 10 heures 30 et le 12 juin ayant débuté à 10 heures, ont été abordées les questions principales.

UNSA-Police: Lors de notre première audience de ce cycle, vous nous aviez fait part comme quoi le parquet avait récupéré le stock de dossiers prescrits.

Avez-vous constaté une diminution du stock de procédures lié au fait que les collègues ont un portefeuille moins chargé ou le problème ré apparaît-il progressivement ?

Le chef de service: Les dossiers prescrits étaient ciblés. C'était plus sur Neuilly, Courbevoie.

Le problème n'est pas tant les dossiers prescrits car il y a eu une réforme qui fait que ça nous donne un peu plus de temps maintenant. La problématique surtout c'est les départs qui ont eu lieu et les dossiers qui ont été transmis.

Les départs de fonctionnaires, quand ils ont 500 dossiers, les « redispachent » quand ils partent. Il y a eu ça sur Courbevoie, à Neuilly c'est pareil dès qu'il y en a qui partent, vu qu'ils ont des stocks de 400-500 dossiers par tête ça se répartit. Ceux qui avaient réussi à éclipser quelques-uns, ça revient, on ne fait que de la « cavalerie ». Le problème est resté le même, c'est le souci de tous les mouvements qui ont eu lieu avec les départs, les effectifs ne partent pas avec leurs dossiers sous les bras.

UNSA-Police: Selon vous, quel est le volume d'effectifs manquant pour que votre district fonctionne (OPJ et autres) ?

Le chef de service: En terme d'OPJ si on prend les circons autres que Nanterre notamment Courbevoie, Puteaux et La Défense, il faudrait au minimum qu'on en rajoute 3 par circons. On pourrait en rajouter 2 à La Garenne Colombes. Rueil-Malmaison ça va, Suresnes je pense que 2 en plus ça serait bien, Neuilly il faudrait en rajouter au moins 2 ou 3, idéalement à Nanterre en rajouter 2 ça serait bien aussi. Il faudrait au moins une vingtaine d'OPJ.

A Nanterre, on a une BDEJ où il y a 8 OPJ qui tournent dans les tours de permanence de week-end. Ca ne sera plus le cas à la rentrée car ils vont faire des semaines de renfort UTTR ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant. Ils avaient un pré carré « confortable », avec quasiment tous des horaires aménagés.

Vu nos difficultés à l'UTTR avec le départ d'OPJ non remplacés, on va expérimenter 3 groupes. 1 qui fera 9/19 heures, 1 qui fera 7 heures 30/13 heures 15 et un autre qui fera 10 heures 15/19 heures,

Le but est d'avoir à chaque fois un OPJ. Ils feront 1 semaine toutes les 8 semaines.

Il faut passer sous les fourches Codin de l'UAM, normalement ça devrait rentrer sur Géopol. De toute façon, c'est une expérimentation, on essaie, on voit ce que ça donne pendant 3 mois par exemple. Si ça bloque, on change notre fusil d'épaule.

De toute manière, quand je suis arrivé il y avait environ 750 effectifs sur le D2, là on est à peine à 700.

L'année dernière après la CAP du 28 juin 2017 du mouvement général, j'avais 40 départs pour 8 arrivées. C'est logique. Quand je suis arrivé, il y avait 759 effectifs au 01 septembre 2015. Ca fait beaucoup.

UNSA-Police: Quelle réponse vous est faite lorsque vous donnez ces chiffres alarmistes ?

Le chef de service: Ils le savent. Le DSPAP le sait, le PP le sait. Quand le PP est intervenu devant les élus, il a dit qu'à partir de 2019 on devrait revenir aux effectifs qu'on avait en 2015 ou 2017 je ne sais plus.

UNSA-Police: Quelle est le pourcentage de procédures judiciaires pour lesquelles les services instructeurs procèdent à une saisie des avoirs criminels ?

Encouragez-vous cette pratique sur votre district et pourquoi selon vous est-elle si peu usitée?

Le chef de service: On les encourage mais la procédure est tellement longue. On a mis 1 an et demi à Nanterre pour avoir un véhicule avant jugement. En fonction du jugement, on sera peut-être tenu de restituer le véhicule. C'est une procédure qui existe, elle a au moins le mérite d'exister mais c'est vrai qu'entre la DOSTL, nos services à nous c'est trop long.

Puteaux a réussi à avoir son Alfa Roméo. La procédure est lourde, à mon avis ça pourrait se simplifier.

UNSA-Police: En tant que chef de service, estimez-vous avoir la totale plénitude de décision en termes d'organisation et de gestion où pensez-vous qu'avec plus d'autonomie de travail vous pourriez améliorer le quotidien professionnel général de nos collègues ?

Le chef de service: Déjà, il y a une question sur laquelle on aura beaucoup de mal à avoir une latitude c'est sur la question RH. C'est très centralisé, c'est un gros souci.

.../...

Quelle que soit la problématique RH, on est obligé de passer par le BGO qui va transmettre à la SDSO qui va voir avec la DRH PP.

Ici il y a tellement d'étapes, tellement de filtres...

Par exemple c'est typique il y a une fonctionnaire de l'ULII qui est intéressée pour aller au SAIP de Puteaux. Elle l'avait fait dans le cadre du vivier PP où Puteaux était son second choix.

Elle écrit au BGO 92 pour dire je voudrais changer mon ordre prioritaire, mettre en 1 Puteaux. La réponse qui est faite est ce n'est pas sûr que cela soit possible, il faut voir avec la SDSO, on n'a pas la main sur ce type de demande, ce n'est possible. J'ai dit à mon collègue de Puteaux qu'elle saisisse son syndicat.

Ce n'est pas possible qu'on soit obligé dès fois de dire je vous conseille de dire à votre syndicat de saisir la SDSO.

En tant que chef de district, je devrais pouvoir dire je prends la main, ce fonctionnaire vient de faire son rapport je vous le transmets, il faudrait que je puisse l'envoyer directement à la SDSO.

On nous a donné une carte achat avec un petit budget, c'est mieux que rien, ça a le mérite d'exister. Au niveau des travaux TATE on a la carte achat niveau 3, on passe notre expression de besoins au BGO mais au moins on peut prioriser.

Au moins ça existe, que ça soit un peu plus développé pourquoi pas.

Après les problèmes majeurs comme la gestion RH, dès qu'on touche à plusieurs circonscriptions, la Direction prend la main.

Après il y a les problématiques avec les élus, la préfecture veut aussi être dans la boucle. Il y a beaucoup d'intervenants.

UNSA-Police : Lors de l'arrivée du nouveau DSPAP et plus précisément au cours de notre rendez-vous du mois de janvier vous nous aviez précisé que l'une des visions du nouveau DSPAP était de « redonner du sens aux districts ».

Ce « sens » donner aux districts a-t-il été précisé à ce jour ?

Le chef de service: Pour l'instant, on ne peut pas dire qu'il y ait des faits car on est toujours dans la phase réflexion. Le sens de son propos, c'était de nous dire que si on avait des projets sachant que le maître mot c'était la mutualisation, aussi parce que je pense qu'on est une année d'élections, il y a des projets qui à mon avis ne verront pas le jour tant qu'on n'aura pas terminé cette phase d'élections.

J'en prends pour exemple Puteaux La Défense, on avait senti qu'il fallait que ça avance, et puis un moment il a fallu temporiser, après il faut réactiver, du coup on est plutôt en stand-by et ça sur tous les sujets.

Est-ce qu'il faut mutualiser les brigades de nuit, éventuellement de fermer au public certains commissariats la nuit...

UNSA-Police : En janvier dernier, nous pointions l'EFA comme un indice ne faisant pas l'unanimité parmi vos collègues.

Une réunion de direction devait se tenir en ce début d'année sur cette thématique.

Quel est le devenir de l'EFA ?

Le chef de service: L'EFA, il n'y a « plus de son plus d'image », on ne sait même plus s'il s'agit d'un critère retenu par la DSPAP pour les niveaux des effectifs retenus par circonscription puis cela a été établi par l'ancien DSPAP.

Ça peut être une question à poser à la prochaine réunion des commissaires.

C'est une question que l'on peut poser, est-ce que c'est encore d'actualité...

UNSA-Police : Connaissez-vous à votre niveau l'ensemble des points composant l'EFA et leur indice de pondération ?

Le chef de service : Il y en a 14. Parmi les critères le nombre de GAV, le nombre de la population ce qui fait qu'on a un EFA sur la Défense qui est inexact puisque officiellement le nombre d'habitants sur la Défense c'est un peu plus de 20000 sauf que ...

.../...

Je pense qu'on a mis le doigt dans quelque chose d'inadapté que j'ai connu au ministère sous l'appellation « plafond d'emploi ».

UNSA-Police: Quel taux de présence allez-vous valider sur votre district en l'absence de décision précise de la DTSP pour accepter pour les congés futurs d'été et jusqu'où pourriez-vous descendre si vous aviez la totale liberté de décision sur ce point ?

Le chef de service: De toute façon, quand vous fixez pour une unité entière, par exemple 60 % pour un SAIP, dans une unité où ils sont 2 vous n'allez pas fixer 60 % ! On fait preuve de souplesse. Partout il y a cette souplesse, après c'est un peu délicat de descendre en dessous de 60 % sur la période de juin à septembre parce que quand on voit le niveau actuel des effectifs, ça serait compliqué.

Après il y a peu de cas où on a des difficultés parce qu'on a beaucoup de jeunes effectifs qui ne sont pas forcément figés sur juillet et août.

Parfois, ça arrive que ça bloque mais on arrive à trouver une solution.

Après il faut bien partir sur une base chiffrée pour dire et bien voilà, quelle est la latitude mais je pense qu'il y a de la souplesse quand même mais par contre il ne faut qu'on nous enlève cette possibilité de souplesse.

UNSA-Police: A quand une borne T4 à Puteaux et à La Garenne Colombes ?

Le chef de service: Alors là...

Pour Puteaux, il y a celle de La Défense, ce n'est pas très loin. On est dépendant de ce qu'on nous donne.

UNSA-Police: Concernant les stages, ceux-ci sont limités au maximum sur le département, cela entraîne une logique perverse à savoir que les fonctionnaires postulent sur les postes profilés et partent hors département trouver ce qu'ils n'ont pas obtenu localement.

On parle de stage en services spécialisés.

Le chef de service: Je vais relativiser parce que depuis 2 mois, le directeur nous a dit que les demandes de stage faites sur le ressort de la PP, pouvaient faire preuve de plus de souplesse. Parfois, imposer un délai, je dis aux collègues que c'est un cycle ou une semaine mais pas deux semaines.

Ici, c'est régulier que j'accorde pour la CSI.

UNSA-Police: La PSQ arrivera à Nanterre prochainement vous laissant le choix de la stratégie à employer pour développer cette nouvelle politique de sécurisation.

Avez-vous des quartiers établis ?

Le chef de service: On est en plein dedans depuis la semaine dernière.

Les quartiers couvrent quasiment l'ensemble de la commune. C'est les 4 zones urbaines sensibles auxquelles j'ai rajouté le centre-ville et le Mont Valérien.

Ceci dit il faut quand même découper, comme il y avait déjà les 4 zones urbaines sensibles mais que ces zones ne couvraient pas le centre-ville et le Mont Valérien...

Au sein de la BTC, le but est que nos partenaires puissent avoir un interlocuteur désigné dans chaque groupe de la BTC .

On a des référents au sein de la mairie qui sont nos interlocuteurs.

Il a fallu rédiger une stratégie territoriale avec une réunion avec la mairie. Ca sera signé le 3 juillet avec le maire sachant que c'est un texte qui s'inscrit dans le CLSPD.

UNSA-Police: De nouveaux gilets pare-balles lourds sont apparus dans les services et pourtant des TI ne souhaitent pas que les collègues les portent et préfèrent que soient utilisés les anciens plus lourds et moins confortables.

Le chef de service: Je vais voir avec le chef de service.

.../...

Il faudra voir d'ailleurs avec cette garde statique, il ne doit pas en rester beaucoup sur le département.
Il y a toute une série de travaux qui sont prévus, sachant que l'accès ne dépend pas de la mairie, là c'est au SAI de faire ce qu'il faut ce qui explique que cela prenne du temps.

UNSA-Police: L'hygiène dans les services de votre district est perfectible et cela malgré le passage de la société en charge de cette tâche.

Avez-vous eu des remontées, les sociétés font-elles bien leur travail ?

Le chef de service: ...

Il y a un employé qui est très bien, il est sur Puteaux et employé par la société Audacieuse. Le but est qu'il reste géographiquement dans un petit périmètre.

Par contre, c'est sur il y a toujours des problèmes, aujourd'hui on est le 12 juin il semble qu'on n'ait plus de papier toilettes. Ils livrent une fois par mois, c'est un combat perpétuel.

La société en fonction du nombre d'effectifs, a fait une estimation via le BGO.

UNSA-Police: Les BAC jour sur le district sont dans une situation délicate.

Pouvez-vous nous indiquer le nombre de fonctionnaires nécessaires qu'il vous faudrait sur le district pour que chaque BAC puisse fonctionner ?

Pensez-vous que le retour des BAC 92, à ce jour placés sous la coupe de la SDSS, sous la responsabilité de la DTSP 92 va compenser les carences ?

Le chef de service: Pour l'instant c'est trop tôt pour le dire, en plus c'est à la main du Directeur je ne sais pas ce qu'il compte faire avec cette trentaine d'effectifs. C'est assez modeste, on a fait une expression de besoin.

On a fait une expression de besoin de 35 fonctionnaires. La Garenne Colombes n'a plus de BAC, il leur en faut 8. Reuil n'en a quasiment plus car ils sont mutualisés avec Suresnes donc ils en demandent 9, Suresnes en a besoin de 6... On ne les aura pas c'est sur. Courbevoie en demande 3, La Défense 3, Neuilly 1, Puteaux 2.

En plus sur ceux qui ont réussi les tests BAC, on ne sait pas du tout comment cela va se passer, est-ce qu'ils vont pouvoir exprimer des choix prioritaires sur l'APC...

Le risque est que s'ils ne mettent pas beaucoup de choix, c'est qu'ils se retrouvent en fait à rester dans leur circo en étant habilité BAC sans aller dans une autre BAC, on va voir, la SDSO sait quels sont les besoins des BAC locales, il n'y a pas beaucoup d'habilités.

J'ai demandé au BGO le nombre d'habilités que j'ai eus sur mon district, on me répond on attend le retour de la SDSO, je ne sais pas, je n'ai pas le visuel sur le reste du district.

Je me mets à la place du collègue fraîchement habilité, s'il veut se vendre il se présente en province et dit je suis habilité BAC, c'est une carte en plus.

UNSA-Police: Avez-vous des fonctionnaires sur votre district qui se trouve en situation de précarité de logements ?

Le chef de service: Le dernier en date est en cours de traitement. A chaque fois, que j'ai saisi des bailleurs sur ce thème, je n'ai pas eu de réponse positive.

La mairie a l'office municipal et ils sont maîtres de ce qu'ils veulent ou non.

UNSA-Police: Le cycle de réunions de concertation lié au mouvement de grogne des fonctionnaires de police qui s'est tenu fin 2016 début 2017 avec des représentants de la préfecture et de la DTSP ont-elles vu émerger une véritable prise en compte au niveau local de la situation des fonctionnaires ?

Le chef de service: Oui sur certains points, on a parlé notamment de la carte achat avec ce qui a été mis en place avec Midas ou sur ce type de problématique.

.../...

Ca a permis aussi au niveau immobilier de faire avancer un peu plus vite certains dossiers, il y a une époque où l'on avait une statique parce qu'on avait un portail qui été perpétuellement en panne, suite à ces réunions on nous a tout remplacé, après un portail à 17000 euros inadéquat, ils nous l'ont remplacé... il y a eu des choses positives.

UNSA-Police: Quels sont vos projets concernant le D2 sachant que cela fait bientôt 3 ans que vous êtes présente sur le département ?

Le chef de service: Je ne m'en suis jamais caché, j'agis en fonction de l'opportunité.

Si j'ai une opportunité ailleurs et intéressante, j'y vais. De toute façon, c'est vite vu, la prochaine CAP c'est à la fin de l'année.

Je suis sur un poste E niveau très difficile, si je veux trouver la même chose sur la DSPAP, j'aurais un central sur Paris.

Si je reste à Nanterre, je vais accompagner la PSQ, continuer à essayer de trouver des solutions aux problématiques que l'on rencontre.

3 ans c'est ma moyenne.

Questions posées souhaitées par nos collègues du district

UNSA-Police: Les collègues de La garenne Colombes entendent depuis 2008 que leur site doit fermer. Quel est l'avenir de La Garenne Colombes (La garenne Colombes) ?

Le chef de service: Ils parlent encore de fermeture...Ce n'est pas du tout d'actualité.

UNSA-Police: Les fonctionnaires de La garenne Colombes voient le commissariat de Nanterre comme peu réactif en terme de décisions concernant les mutualisations et ne comprennent pas certains choix fait comme lorsqu'il manque un fonctionnaire sur une TV de 3, le restant des présents est éclaté sur tout le district plutôt que de ramener une personne pour faire un véhicule à 3. Que répondez-vous à cela (La garenne Colombes) ?

Le chef de service: Ce qu'il faut qu'ils comprennent c'est que les collègues de La Garenne Colombes ne sont pas seuls. Il y a 7 autres circonscriptions sur le district. Si on raisonne par circo, ce n'est pas possible. Il y a 8 circos sur lesquelles il faut dispatché le mieux possible, c'est de la dentelle. S'il n'y avait que La Garenne à gérer avec une autre circo admettons, on pourrait dire ...

Je peux comprendre que du point de vue de La Garenne, ils se le disent mais il faut aussi constituer d'autres équipages sur Puteaux sur La Défense sur Courbevoie, ce n'est pas un exercice facile. Ce qui est fait au quotidien ce n'est pas l'idéal mais on fait du mieux qu'on peut et le secrétariat districale y veille.

Ce n'est pas une situation satisfaisante mais à partir du moment où l'on parle de mutualisation par définition ça n'est pas satisfaisant.

Ce travail de dentelle quotidien je peux comprendre que parfois on se pose la question de comment cela se fait que..., il suffisait de faire venir quelqu'un..., mais ça n'est pas aussi simple que ça, ce qui conditionne c'est aussi la situation des autres circons.

UNSA-Police: Vous avez dit que les mutualisations n'étaient pas satisfaisantes, est-ce que cela va être pérennisé dans le temps ou cela doit-il être temporaire ?

.../...

Le chef de service: Dans l'idéal il faut que cela soit quelque chose de temporaire. Parce que par définition mutualiser, c'est le signe qu'il y a un souci. L'idéal c'est que chaque circo soit autonome, puisse créer au moins 1 TV si possible aussi 1 BAC idéalement bientôt 1 BTC.

A partir du moment où quasiment toutes les circos ne peuvent plus fonctionner de manière autonome sur le district, la seule qui peut fonctionner de manière autonome c'est Nanterre. Quand vous avez sur 8 circos d'un district 1 seule qui fonctionne de manière autonome, ce n'est pas satisfaisant.

UNSA-Police: Les collègues de La garenne Colombes n'ont plus de BAC et la mutualisation de celle de Courbevoie avec La Garenne fait qu'elle est plus souvent sur Courbevoie. Ils aimeraient avoir une équipe « civile ».

Peut-il y avoir de nouveau une BAC à La Garenne Colombes (La garenne Colombes)?

Le chef de service: Oui, mais comment fait-on ?

Là aussi c'est pareil, l'idéal ça serait qu'il y ait 1 BAC sur chaque circo. Ma collègue de Courbevoie essaye d'y veiller de faire en sorte que son équipage BAC ne tourne pas exclusivement sur Courbevoie bien sur. De toute façon par nécessité le CIC 92, s'il y a une BAC à envoyer sur La Garenne, il envoie la BAC Courbevoie La Garenne.

D'initiative, on a peut-être des effectifs qui par nature sont plus sur Courbevoie. Après il faut reconnaître qu'on a une circo où il y a un peu plus de problématique que sur l'autre. Il y a moins de problématique de type cité à La Garenne.

Ce n'est pas facile de trouver l'équilibre et je ne pense pas que l'équilibre serait juste si la BAC tourne 50 % sur Courbevoie et 50 % sur La Garenne vu l'activité de chacune.

Ca serait le souhait du maire de la commune de voir renaître une BAC mais déjà, il n'y a pas assez de candidats, pas assez de vivier d'effectifs qui veulent passer les tests BAC, rien que ça c'est bloquant.

Le souci c'est de maintenir au moins une TV jour et nuit, c'est déjà pas mal, une BAC à La Garenne ça n'est pas la priorité du district...

UNSA-Police: Certains collègues du SAIP de Puteaux estiment que les horaires actuels (9h/12h et 14h/19h) ne sont pas des horaires totalement adaptés. La pause médiane reste trop longue alors que des convocations pourraient se faire dès 8 heures (à la demande des convoqués) ou à 13 heures et les journées ne leur laissent que peu de temps personnel.

En janvier, vous nous aviez dit que ce point dépendait des conclusions du projet Seine Défense.

Est-il envisageable de procéder à la validation des horaires variables avant les dites conclusions dont nous ne connaissons actuellement pas les dates ? (Puteaux)

Le chef de service: Déjà le projet Seine Défense n'est plus à 3 circos. C'est ce qui est ressorti des réunions de concertation, on s'est bien rendu compte qu'à 3 circos cela allait être très compliqué de faire quoi que ce soit. C'était peut-être trop ambitieux .

A ce jour, ce projet il y a une chose qui est déterminante ce sont les travaux à La Défense. On ne sait pas s'il y aura des postes de travail suffisant parce que le problème des architectes et de ceux qui font l'immobilier c'est qu'ils en font un peu qu'à leur tête parfois, on est en train de voir avec eux s'ils peuvent faire les choses intelligemment, le nombre de postes de travail et le nombre de vestiaires. Rien que ces deux points-là, on n'a pas de réponse à ce jour, à ce stade on n'a pas de certitude. On a déjà un peu de retard, la livraison serait plutôt vers la fin de l'année.

La certitude que l'on a par contre c'est qu'à mon avis ça risque d'être compliqué à partir de septembre sur le traitement du judiciaire.

J'ai le sentiment qu'à Puteaux, ils n'ont pas beaucoup envie de changer.

Je ne suis pas partisan de se précipiter sur ce projet-là parce que les conditions matérielles ne sont pas réunies, quand on aura une réponse claire et définitive là on saura si cela est faisable ou pas et si la faisabilité est plus précise, on reverra est-ce que cela n'aurait pas du sens de faire ce que l'avait prévu de faire notamment sur le traitement du flag.

.../...

Géographiquement Puteaux et La Défense ça a du sens, pour Puteaux est-ce que l'on a encore les moyens de nos ambitions d'avoir une circo comme ça, un commissariat de plein exercice, je ne suis pas certain.

Si vous expliquez à la maire de Puteaux que La Défense c'est déjà une large part de sa commune, ça ne va pas révolutionner son quotidien si son commissariat soit plus là où il est mais sur le site de La Défense. Dans l'idéal, Puteaux serait un commissariat subdivisionnaire où il y aurait des unités judiciaires, des prises de plaintes, des unités d'appui BSQ et BAC.

Cela fait quelque temps que mon collègue de Puteaux m'en parle, la réflexion est conditionnée à ce qui va nous rester en septembre. On va déjà faire le bilan de ce qu'il restera aussi bien à Puteaux qu'à La Défense. Une fois qu'on saura définitivement ce qui reste, on verra mais c'était déjà en cours de réflexion par mon collègue de Puteaux mais on est plutôt ouvert là-dessus, on y réfléchit pour Nanterre aussi.

Il faut que tout le monde joue le jeu aussi, le but c'est que le système de permanence permette de faire face à ce qu'il y a à traiter. Comme vous dites, la phase d'expérimentation c'est aussi le but de voir si cela fonctionne, si les gens jouent le jeu. C'est aussi au cas par cas. Ça améliore le quotidien, leurs situations individuelles admettons aussi peut-être le service public, après il faut espérer que ceux qui réclament aujourd'hui ce type de régime ne soient pas les mêmes qui très rapidement réclament à partir...

UNSA-Police: C'est un autre sujet...

Le chef de service:...enfin en tout cas nous ne sommes pas du tout fermés à ce que cela puisse s'expérimenter.

On pourrait essayer sur au moins deux à trois mois ça reste à déterminer. Il faut un minimum de recul pour voir comment cela fonctionne, il faut un minimum de temps pour avoir des semaines représentatives de ce que se serait si c'était pérennisé.

Ca sera un suivi collectif, tous les degrés hiérarchiques seraient impliqués.

UNSA-Police: La police municipale de Puteaux semblerait pouvoir jouir de certaines latitudes opérationnelles et judiciaires qui sont pourtant imposées aux fonctionnaires de la police nationale dans le domaine des interpellations notamment en ce qui concerne le délai d'avis à l'OPJ compétent.

Alors que l'OPJ est tenu d'avertir sans délai le procureur de la République (art 19 du CPP : *Les officiers de police judiciaire sont tenus d'informer sans délai le procureur de la République des crimes, délits et contraventions dont ils ont connaissance...*), il a été rappelé à certains fonctionnaires de la PN non seulement qu'ils devaient être courtois avec leurs « homologues » municipaux et en plus que la PM agissant sur leur circonscription pouvait se défausser de cette contrainte judiciaire notamment en matière de délai d'avis.

Cette partialité de l'application du CPP et d'autant plus impactant l'été où la PM ramène plusieurs fois par jour des individus en possession d'un simple « joint » sans aviser immédiatement l'OPJ. (Puteaux).

Le chef de service: C'est une interprétation de dire cela. Dans ce cas-là, c'est la PM elle-même qui l'a interprété. Je ne suis pas d'accord avec vous, les mots ont un sens, il n'est nullement indiqué à aucun moment que la PM peut prendre son temps...

Votre OPJ de Puteaux doit lire les choses correctement avec le plus d'objectivité possible par contre ce que je comprends c'est qu'il y a eu des cas où la PM a pris son temps, bon ben ça effectivement il faudra rappeler au chef de la PM ce qui a été convenu avec n'importe quel service interpellateur c'est de ne pas perdre de temps. Je peux comprendre la réaction de l'OPJ, je vais rappeler au chef de service qu'il rappelle au chef de la PM que ce qui est convenu c'est que quand il y a un interpellé il le présente sans délai.

Vous pouvez rassurer vos collègues, il n'y a pas du tout de traitement politique, mon collègue ne se laisse pas du tout impressionner ou dicter sa conduite par le politique.

UNSA-Police: Que pensez-vous de la création d'acte judiciaire qui pourrait être dénommé « formulaire de remise à un tiers » au sein duquel il serait stipulé qu'un tiers prend la responsabilité d'un mis en cause interpellé pour des délits « mineurs » autorisant néanmoins une GAV (délits routiers) mais permettant d'éviter ce placement et les nombreux actes liés ? (Puteaux)

.../...

Le chef de service: Je l'invite à poser cette question lors de la prochaine réunion OPJ avec le parquet. Peut-être faut-il délimiter les cas. Je ne vois pas trop...mais il faudrait que ça soit validé par le parquet car il y a un transfert de responsabilité.
Qu'il présente sa question la prochaine fois en réunion parquet, le parquet comprendra la question et dira si c'est faisable ou pas faisable mais tournée comme ça...

UNSA-Police: Les collègues de Courbevoie ne comprennent pas qu'avec des BPSP à 12 on maintienne des taux de 80 % hors congés scolaires et de 60% en période de congés scolaires empêchant les collègues d'écluser leurs congés (Courbevoie).

Le chef de service: Il n'y a pas de 80 % d'imposé, je le dis à chaque fois, ce qui est souhaité dans chaque circonscription c'est la composition d'au moins 1 TV, le but c'est ça, les chefs SSP et au-dessus veillent tous à ce qu'il y ait au moins 1 TV d'équipée.
Si effectivement pour avoir 1 TV d'équipée il faut que ça soit 80 %, de fait c'est 80 % mais sinon il y a rien d'écrit disant que c'est 80 %.
Je pense qu'il y a suffisamment de souplesse au sein des services, quand on fait le compte des jours travaillés à la fin de l'année par fonctionnaire, je pense qu'il y a des possibilités régulières qui sont offertes aux effectifs en plus du prévisionnel. Je regarde le tableau des effectifs D2 régulièrement par jour sans parler de CA, il y en a bien une quinzaine par jour sur le district, ce n'est pas mal.
Le but n'est pas non plus de se retrouver à la fin de l'année avec des jours ou des heures qui ne sont pas reportables. Si de temps en temps ils peuvent faire une Charlie, tant mieux, mais ce n'est pas le principe de fonctionnement qui à mon sens est important. J'en parlerais avec le chef de service, on va voir, il ne faut pas que le BCO soit sur une position stricte de 80 %, le but est aussi de faire un état des compteurs de chacun et de ne pas se retrouver en fin d'année avec un gros cumul.
Dés fois, ça se lisse sur la fin de l'année avec plus de repos qui se posent. Après quand vous les lissez, vous allez peut-être l'imposer à d'autres. En tout cas la règle du « on exige » à tout prix 80 % ça n'est pas l'esprit. Ce qui prévaut c'est la souplesse. Je n'ai pas le sentiment, sur le district, que ce qui motive les collègues c'est faire du chiffre, déjà équiper 1 TV sans mutualiser ils sont contents, je ne pense pas avoir des collègues qui prennent plaisir à martyriser leurs effectifs sous prétexte de dire on va faire du chiffre et comme ça on augmentera les résultats.
Le problème de fixer des règles écrites immuables c'est que ça empêche la souplesse, il faut trouver le juste équilibre.

UNSA-Police: Nous considérons qu'en tant que chef de district vous êtes totalement à même de savoir quels sont les pourcentages que vous devez mettre au niveau des présents des effectifs, comme au niveau des résultats d'une société de nettoyage et du fait de dénoncer les contrats, de la gestion bâtiminaire. Nous sommes dans l'esprit de la déconcentration, de l'autonomie de la latitude professionnelle.

Le chef de service: C'est vrai que l'administration a un peu du mal quand on parle de déconcentration. Il y a des petites choses qui ont été faites, la carte achat c'est modeste, les petites réparations sur les véhicules qu'on peut faire. L'administration à bouger c'est très lent. Ça avance doucement.
Le but est d'avoir un peu plus de souplesse, déconcentrer ça entraîne de la souplesse pour pouvoir mieux s'adapter.

UNSA-Police: Il a été interdit à un chef de brigade de poser des congés sur une à deux journées en même temps que son adjoint (Courbevoie). Cette interdiction vous paraît-elle justifier et si oui est-elle encadrée par une note quelconque?

Le chef de service: Il faudrait connaître les circonstances exactes du refus, ça m'étonne quand même. Par définition dans une brigade il y a un chef et un adjoint, dans ce cas-là ça ne sert plus à rien qu'il y ait un adjoint si on demande à ce que les deux soient là en permanence. C'est quoi l'intérêt d'avoir un adjoint si le chef ne peut pas s'absenter alors que son adjoint est présent.

.../...

Il faut que cela reste exceptionnel, il ne faut pas en faire un mode de fonctionnement normal, ce n'est pas une gestion saine de la brigade.

UNSA-Police: Les collègues de plusieurs sites (La garenne Colombes-Puteaux) regrettent l'absence de stages notamment de Tazer ou ijiste. Cela a entraîné une perte de vocation.

Qu'en est-il ?

Le chef de service: Pourtant nos collègues de la ST font des efforts, ils font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont, on leur rappelle fréquemment notre besoin en polyvalents.

Le Tazer, c'est pareil on en parle avec le CTSF et encore récemment avec les effectifs de Nanterre à qui on remettait le diplôme d'acte de courage et de dévouement où ils avaient dû tirer dans le radiateur et c'est vrai qu'un collègue m'a dit que s'ils avaient eu un tazer, ils auraient pu essayer. On est dans cette logique aussi, on le fait remonter régulièrement, tout ce qui est lié à la formation sans jeter la pierre à la formation...

C'est vrai qu'il n'y a pas assez de place, c'est quelque chose que l'on fait remonter régulièrement, on le fera à nouveau remonter.

UNSA-Police: Les collègues de Neuilly nous font remonter l'inadaptation de leur voiture de dotation une Renault Mégane qu'ils jugent trop basse et difficilement accessible et le manque de fiabilité un Renault Scénic toujours en panne (Neuilly-Sur-Seine).

Ces difficultés vous sont-elles connues ?

Le chef de service:Oui. C'est fait partie des sujets qu'on aborde fréquemment avec les collègues du district, c'est la difficulté avec les véhicules. Là aussi, je ne connais pas trop le mode de fonctionnement des garages de chez nous, mais je peux comprendre qu'ils ont aussi leurs difficultés, j'imagine que s'ils maintiennent un véhicule pendant 6 mois ça n'est pas pour le plaisir de le garder pendant 6 mois et d'embêter leurs collègues de circo, je suppose qu'il y a des raisons, en tout cas j'espère.

On est tous touchés, Nanterre c'est pareil. Le taux d'immobilisation et la durée nous mettent parfois en difficulté.

On fait remonter au SMR, au BGO en direct.

UNSA-Police: A-t-on chiffré le coût de l'accidentologie et celui du simple entretien des véhicules sur votre district ?

Le chef de service: Ca fait partie des chiffres que l'on a de temps en temps. On a peu de visibilité là-dessus, ceci dit s'il fallait qu'on gère nous ce genre de choses...

Ca voudrait dire que ça serait à nous de traiter en direct avec la SDSO de la DSPAP, avant qu'on nous permette à nous chef de service d'interroger en direct ...

UNSA-Police: Concernant l'affectation des véhicules, est-ce vous qui faite l'affectation, est-ce que c'est le SMR qui vous consulte pour le faire...

Le chef de service: J'ai le sentiment que c'est assez téléguidé par le BGO, ça peut se comprendre sur les véhicules BAC à partir du moment où le véhicule est fléché BAC.

Sur les sérigraphiés, là où c'est téléguidé c'est pour les véhicules BST ou BSQ où là on nous dit c'est un véhicule en priorité BST ou BSQ.

Je n'ai jamais eu de véhicule affecté en dépit du bon sens. A de rares exceptions, les véhicules qu'on nous donne ne font pas l'unanimité, on fait avec ce qu'on nous donne.

Pour la BST, on m'a donné le Duster. Si je m'étais dit que ça n'était pas possible, j'en aurais parlé à la chef du BGO en disant qu'on va le mettre en BPSP et qu'on met un autre véhicule, je pense que j'aurais été entendu à mon avis.

Il le flèche si c'est vraiment une unité particulière.

Quand ils nous affectent un nouveau véhicule, généralement c'est en remplacement d'un précédent et donc il est fléché.

.../...

Pour en discuter régulièrement de la problématique des véhicules avec les collègues, il n'est jamais apparu cette difficulté de dire que le SMR a fléché, qu'on ne peut pas décider de quoi que ce soit.
Après c'est du subjectif aussi.

UNSA-Police: Pourquoi maintenir une garde statique à Neuilly alors que les deux portes électriques d'accès sont fonctionnelles ?

Pourquoi ne pas sécuriser ces vitres afin d'économiser un fonctionnaire qui pourrait oeuvrer à plein temps aux plaintes qui sont tenues par les brigades (Neuilly-Sur-Seine) ?

Le chef de service: Je vais en reparler avec mon collègue. En définitive il reste Neuilly et La Défense. Il faudra que ce soit validé par le Directeur mais ça n'est pas satisfaisant j'ai toujours été dubitatif concernant les statiques, si vous en parliez avec nos collègues militaires ils vous diraient que vous exposez vos effectifs. C'est vrai que si on pouvait s'en passer ça serait bien.

UNSA-Police: Pourquoi maintenir une garde synagogue le vendredi après-midi et le samedi matin (Neuilly-Sur-Seine) ?

Le chef de service: Vu la sensibilité du sujet, ça va être compliqué.

UNSA-Police: Neuilly-Sur-Seine a un problème de sécurité lié à sa porte de garage, une grille, qui ne se verrouille pas. Il y a là une possibilité d'accéder directement au commissariat sans passer par l'entrée mais en passant par les vestiaires du service (Neuilly-Sur-Seine).

Ce problème n'étant pas nouveau mais continuant dans le temps, peut-il être mis en avant lors de la prochaine réunion avec la Direction ?

Le chef de service: Ca fait partie des choses qui ont été budgétées en tout cas en discussion avec la mairie, la hiérarchie suit cela avec la mairie le but étant de mettre un terme à cette situation.

Comme je l'ai dit au chef de service, un article où les policiers du commissariat de Neuilly ne supportent plus les conditions de travail, ça ferait très mauvais genre pour la mairie de Neuilly, il faut que la mairie mette l'argent.

Je vais refaire le point avec le chef de service, s'il ne l'a pas fait je l'inviterais à écrire officiellement quelque chose à destination de la mairie parce qu'il nous fasse quelque chose à nous, très bien mais il faut qu'il l'écrive à la mairie et qu'il mette la mairie devant ses responsabilités en termes de sécurité, en termes de jouissance normale d'un bien qu'on paie cher.

UNSA-Police: Les collègues de Suresnes nous font remonter le manque de fiabilité de leur voiture de dotation la TV B toujours en panne (Suresnes).

Ces difficultés, cumulées à celles de Neuilly, démontrent-elles que le parc de voitures de votre district est inadéquat avec les besoins du district ?

Le chef de service: Malheureusement...

Ce que les gars demandent c'est que le véhicule soit adapté aux missions quotidiennes, qu'il y ait suffisamment de place...

Il y a plus d'enthousiasme pour le Berlingo que pour le Dacia, pour le dossier ils ont trouvé qu'il n'y avait pas forcément beaucoup de place, et qu'il est recommandé de ne pas rouler trop vite. Quand vous demandez aux collègues de ne pas rouler trop vite, ça les frustre, d'un côté tant mieux.

A partir du moment où l'on interroge la base, est-ce que la base peut faire des préconisations.

UNSA-Police: Pourquoi maintenir une garde synagogue le lundi et mercredi après midi, le samedi et dimanche matin (Suresnes) ?

Le chef de service: Pareil...

.../...

UNSA-Police: Il nous a été fait remarquer que la tablette était non utilisable en voiture quand cette dernière rechargeait sa batterie. En cause, le fait qu'il n'y ait qu'une simple fiche sachant qu'elle est utilisée pour le contact avec la carte de réquisition. De plus, la tablette a tendance à vite se décharger. Cette situation vous a-t-elle été remontée (Suresnes) ?

Le chef de service: Le but, sachant que je profite de la PSQ à Nanterre pour pallier les problèmes de tablette, c'est qu'on ait des smartphones par fonctionnaires. D'ailleurs la SDSO m'a fait savoir via la Direction qu'on devrait avoir courant Octobre à Nanterre 110 smartphones, 4 tablettes en plus, en tout cas l'idéal c'est le smartphone, ils reconnaissent tous que c'est super, c'est pratique.

La tablette c'est un plus aussi mais ce n'est pas super au point pour des problèmes de charge, ça n'est pas hyper pratique d'avoir une tablette sur la VP en plus il y en a pas suffisamment pour que cela puisse être déployé efficacement, le but à terme à mon avis c'est de profiter du déploiement de la PSQ pour que tout le monde ait des smartphones.

J'ai profité de la PSQ pour dire il faut me donner des VTT, des caméras piétons, des tablettes et des smartphones en plus. On devrait avoir 10 VTT avec les effectifs qui ont les équipements.

UNSA-Police: Qui dit PSQ dit gilets tactique, qu'en pensez-vous ?

Le chef de service : C'est ce que l'on a dit en réunion de district, j'ai dit que l'on soit dans un lieu apaisé ou pas apaisé, à plus fortes raisons dans un lieu non apaisé, la question pour moi elle ne se pose pas à Nanterre, le lieu n'est pas apaisé il n'est pas question de dire c'est à nous de montrer en premier le fait que l'on est apaisé, en face ils ne le sont pas apaisés. On ne va pas les envoyer avec du matériel qui n'est pas adapté.

Au-delà de ce point, on a développé du matériel individuel qui fait que maintenant n'importe quel collègue a plein de choses à porter, et même dans l'idéal ça serait que chaque effectif ait aussi un Acropol.

Si on prend cela en compte, il faut avoir l'équipement pour.

Je sais qu'à la DGPN, il y aurait une réflexion paraît-il qui viendrait des collègues de terrain de dire il faudrait qu'on nous allège l'équipement.

UNSA-Police: Que se passera-t-il si la DSPAP vous « retoque » sur ce point?

Le chef de service: Il va falloir qu'ils m'envoient un écrit en disant que je vous interdis d'avoir des effectifs en BTC en gilets tactiques.

**UNSA-Police: A quand la dotation de nouvelles radios et de téléphone (Suresnes) ?
Avez-vous eu des remontées négatives sur votre district ?**

Le chef de service: La prochaine vague de dotation c'est octobre sur le département. Pour l'instant j'ai une réponse pour Nanterre mais je n'ai de réponse pour les autres circons.

Je n'ai pas eu de remontées.

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

